

PAULH'EN SPORT 2019



DU LUNDI 8 JUILLET AU MARDI 30 JUILLET 2019

ESPLANADE DE LA GARE de 18h30 à 20h

PAULH'EN SPORT
DU LUNDI 8 JUILLET AU MARDI 30 JUILLET 2019

ESPLANADE DE LA GARE de 18h30 à 20h

1^{ère} semaine	
Lundi 8 juillet	<i>Tennis de table Tchoukball Basket</i>
Mardi 9 juillet	<i>Tennis Tambourin Tir à l'arc</i>
Jeudi 11 juillet	<i>Tennis de table Mini-foot Basket</i>
Vendredi 12 juillet	<i>Futsal Gymnase Route d'Usclas</i>

2^{ème} semaine	
Lundi 15 juillet	<i>Foot Basket Badminton Tir à l'arc</i>
Mardi 16 juillet	<i>Tennis de table Pétanque Tchoukball Basket</i>
Jeudi 18 juillet	<i>Foot Basket Tennis de table Tennis</i>
Vendredi 19 juillet	<i>Tournoi Futsal Gymnase Route d'Usclas</i>

3^{ème} semaine	
Lundi 22 juillet	<i>Tournoi tennis de table Tennis de table Basket</i>
Mardi 23 juillet	<i>Badminton Tennis Basket Tchoukball Foot</i>
Jeudi 25 juillet	<i>Badminton Basket Tennis de table Foot</i>
Vendredi 26 juillet	<i>Futsal Gymnase Route d'Usclas</i>

4^{ème} semaine	
Lundi 29 juillet	<i>Pétanque Tir à l'arc Foot Badminton Basket</i>
Mardi 30 juillet	<i>Tournoi tennis de table Foot</i>

REGLEMENT INTERIEUR

ANIMATIONS EXTERIEURES A PARTIR DE 8 ANS ET PLUS

Les activités sont gratuitement mises en place par la municipalité de PAULHAN ET LE RESEAU JEUNES DU CLERMONTAIS.

Les participants peuvent se retrouver dans une ambiance conviviale. Les activités extérieures se déroulent cette année : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 18h30 à 20h, du lundi 8 juillet au mardi 30 juillet 2019.

Les participants pourront venir et repartir à tout moment, dans les horaires proposés. Cependant une telle animation n'est possible qu'avec des règles de vie : port d'une tenue adaptée, interdiction de fumer et d'être en possession de boissons alcoolisées.

En cas d'accident, l'enfant ou l'adolescent est sous la responsabilité de ses parents.

Le devoir de tous :

- respect des personnes (jeunes, adultes, intervenants lors des activités),
- respect de l'environnement et du matériel,
- politesse,
- acceptation des sanctions du responsable.

En cas de non-respect, la personne se verra exclue immédiatement des activités.

Seul, l'enfant ou l'adolescent présentant l'autorisation parentale et son engagement ci-dessous dûment complétés et signés pourra participer aux activités.

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

A remplir par les parents

A remplir par le jeune

Je soussigné(e)....., reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement et du règlement de Paulh'en Sport. Je m'engage à en informer mon enfant et à le sensibiliser sur l'importance de ses droits et devoirs.

J'atteste sur l'honneur avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Fait à Paulhan, le

Signature :

Je soussigné(e)....., reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement et du règlement de Paulh'en Sport. Je m'engage à le respecter pendant la durée des activités sportives.

Fait à Paulhan, le

Signature :

Piscine Saisonnière

L'ouverture de la piscine est prévue du **8 juillet au 31 août 2019 de 14h à 19h.**

Attention, elle sera fermée le dimanche 14 juillet, jeudi 15 août, ainsi que les dimanches.

Les **tarifs d'entrée** sont :

- Enfant 2€
- Adulte 3 €
- 10 entrées enfant 10 €
- 10 entrées adulte 20 €



4 quinzaines aquatiques sont programmées :

- du 8 au 19 juillet 2019
- du 22 juillet au 2 août 2019
- du 5 au 16 août 2019
- du 19 au 30 août 2019.

Le coût de la quinzaine est de 35 €.

Plus d'informations : www.cc-clermontais.fr ou au Centre Aquatique du Clermontais 04.99.91.49.39

**Renseignements et Inscriptions quinzaines aquatiques
Accueil de Loisirs Pôle Paulhan : 04.67.25.05.23
Piscine Paulhan en juillet et août : 04.67.25.13.05**